

Département
HAUTE-MARNE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
LANGRES

Commune de Villegusien-le-Lac

Séance du 13 Février 2020

Nombres de membres

Afférents : 25
En exercice: 25
Présents : 20

L'an deux mil vingt et le treize Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr ROBIN Dominique, Maire

Date de la convocation

05/02/2020

Date d'affichage

Présents : Mr ROBIN Dominique, Maire, Mmes : BAZIN Evelyne, BICREL Séverine, BLAUT Séverine, CARTAGENA Magali, CHAUSSADE Ingrid, LIEGEY Sylvie, MARIA Madeleine, SIMON Armelle, MM : BERNASCONI Eric, BRESSON Yves, CAMUS Jean-Michel, CUENIN Guy, DAIRE Robert, DEMANGE Joel, LAPENA François, PERRIN Bernard, PETIT Claude, SEJOURNANT Thierry, THIRION Francis

Absent(s) : MM : FEUTRY Xavier, PARODI Yann, POINSOT Pascal

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ANTOINE Laurent à Mme LIEGEY Sylvie, DARBOT Loic à Mr THIRION Francis

Secrétaire de séance: Mme CHAUSSADE Ingrid

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

- **2020-001** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- **2020-002** : CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC LA REGIE RURALE DU PLATEAU
- **2020-003** : ADMISSION EN NON-VALEUR MONSIEUR VALLEIX GREGORY
- **2020-004** : VENTE DE LOTS DE BOIS A HEUILLEY-COTTON
- **2020-005** : VENTE DE BOIS A MONSIEUR MUGNIER MICHEL
- **2020-006** : VENTE DE LOTS AU LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II A VILLEGUSIEN
- **2020-007** : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LE SMIPEP
- **2020-008** : PROJET DE CREATION D'UNE SALLE DES FETES A HEUILLEY-COTTON
- **2020-009** : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA SALLE MULTI-ACTIVITES A HEUILLEY-COTTON
- **2020-010** : PLACE DE SAINT-MICHEL
- **2020-011** : NUMEROTATION DE LA MAISON D'HABITATION DE MADAME JACQUINOT SYLVIE
- **2020-012** : MOTION POUR L'OPPOSITION D'IMPLANTATION DE FUTURS PARCS EOLIENS
- **2020-013** : ADHESION A LA CHARTE DU PARC NATIONAL
- **2020-014** : DEMANDE D'AVIS SUR LE PLU DE LA COMMUNE DE BAISSÉY
- **2020-015** : TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE DE VESVRES SOUS PRANGEY

- 2020-001 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, accepte le versement des subventions suivantes :

- L'APEI de Bize : 100,00€
- Association la Montagne : 250,00€ pour le RAID de Villegusien (Sylvie LIEGEY ne prend pas part au vote étant directement concernée)

- Association Prévention routière : 100,00€
- Anciens sapeurs pompiers d'Heuilley-Cotton : 200,00€ pour l'organisation du vide-greniers (1 vote contre)
- Association des Parents d'Elèves du RPI de Villegusien le Lac : 500,00€ pour la fourniture des sapins
- Les Amis de Villegu : 300,00€ pour l'embellissement du village et les illuminations de Noël (Guy CUENIN ne prend pas part au vote étant directement concerné)
- Le Foyer Rural de Villegusien le Lac : 200,00€ pour l'organisation de la fête patronale
- Une Rose Un Espoir : 100,00€
- L'Association Initiatives de Saint-Michel : 200,00€ pour l'organisation du vide-greniers (Thierry SEJOURNANT ne prend pas part au vote étant directement concerné)
- L'Association des Foyers Ruraux de la Vingeanne : 600,00€ pour l'organisation de la fête de l'été du 11 juillet 2020

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
 Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-002 : CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC LA REGIE RURALE DU PLATEAU

Après délibération, le Conseil Municipal, décide de :

- Souscrire un contrat de 200 heures à 12,00€ de l'heure avec la Régie Rurale du Plateau pour l'entretien et les espaces verts des communes pour l'année 2020.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

à main levée (pour : 21 contre : 0 abstentions : 0) Monsieur Guy CUENIN étant directement concerné n'a pas pris part au vote
 Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-003 : ADMISSION EN NON-VALEUR MONSIEUR VALLEIX GREGORY

Le Maire présente une demande d'admission en non-valeur émanant de la Trésorerie d'un montant de 159,84€ concernant Monsieur VALLEIX Grégory pour le non règlement de ses factures d'eau 2017 et 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter l'admission en non-valeur concernant Monsieur VALLEIX Grégory d'un montant de 159,84€ pour le non règlement de ses factures d'eau 2017 et 2018.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à ce mandat.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
 Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-004 : VENTE DE LOTS DE BOIS A HEUILLEY-COTTON

Le Maire délégué d'Heuilley-Cotton informe de la vente de trois lots de bois sur la commune déléguée d'Heuilley-Cotton.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Vendre le lot n°1 à Monsieur ROBERT Kévin d'un montant de 55,00€
- Vendre le lot n°2 à Monsieur ELMAZROUI Noël d'un montant de 60,00€
- Vendre le lot n°3 à Monsieur ROBERT Aurore d'un montant de 60,00€
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à cette vente de bois.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
 Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-005 : VENTE DE BOIS A MONSIEUR MUGNIER MICHEL

Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de 5 stères de vernes coupés à Monsieur MUGNIER Michel au prix de 15,00€ le stère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Vendre à Monsieur MUGNIER Michel, 5 stères de vernes coupés au prix de 15,00€ le stère.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à cette vente.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-006 : VENTE DE LOTS AU LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II A VILLEGUSIEN

Le Maire informe le Conseil Municipal de plusieurs demandes d'acquisitions de lots pour le lotissement Champs Devant II à Villegusien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter de vendre le lot n°3, parcelle cadastrée C 212, d'une superficie de 940m² à Monsieur JACQUEMIN John et Madame MAUFFRE Emilie, située 11 rue des Cerisiers au prix de 22€ HT le m².
- Accepter de vendre le lot n°4, parcelle cadastrée C 213, d'une superficie de 795m² à Monsieur DUPONT Hugo et Madame PAGOT Aurélie, située 13 rue des Cerisiers au prix de 22€ HT le m².
- Charger l'étude notarial de Me GOUX, notaire à Langres d'effectuer la transaction.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes les pièces relatives à cette vente.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-007 : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LE SMIPEP

Le Maire rappelle l'adhésion au SMIPEP au 1er septembre 2019 pour les villages de Villegusien, Piépape et Heuilley-Cotton.

Il présente la convention de participation financière aux travaux de raccordement des réseaux communaux de distribution d'eau potable au réseau syndical de transport d'eau potable.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

- Accepter la convention de participation financière avec le SMIPEP
- Rappeler que le raccordement des villages de Prangey avec le Hameau de Vesvres sous Prangey et Saint-Michel sera effectué dans un second temps.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer la convention.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-008 : PROJET DE CREATION D'UNE SALLE DES FETES A HEUILLEY-COTTON

La présente délibération annule et remplace la délibération 2019-009 du 14 mars 2019.
Le montant du projet de la salle de multi-activités s'élève à 611 349,69€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Solliciter les subventions et différentes aides auprès des différents services concernant le dossier de la salle de multi-activités.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à ces demandes de subventions.

à main levée (pour : 17 contre : 3 abstentions : 2)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-009 : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA SALLE MULTI-ACTIVITES A HEUILLEY-COTTON

Le Maire informe que l'ouverture des plis a eu lieu le jeudi 16 janvier 2020 en présence de l'architecte et de la commission d'appel d'offres pour le dossier de la salle de multi-activités à Heuilley-Cotton.

Après analyse et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Retenir :
 - Pour le lot n°1 : VRD gros-oeuvre, l'entreprise CANGI pour un montant estimé à 240 103,04€ HT options comprises;
 - Pour le lot n°2 : charpente couverture zinguerie, l'entreprise GALISSOT pour un montant estimé à 62 555,97€ HT;
 - Pour le lot n°3 : menuiseries extérieures en aluminium, l'entreprise VITREY MENUISERIE pour un montant estimé à 33 993,48€ HT;
 - Pour le lot n°4 : plâtrerie isolation, l'entreprise BAZIN NOUVELLE pour un montant estimé à 29 044,90€ HT;
 - Pour le lot n°5 : menuiseries bois intérieures, l'entreprise VITREY MENUISERIE pour un montant estimé à 31 291,00€ HT options comprises;
 - Pour le lot n°6 : électricité, l'entreprise SNEF pour un montant estimé à 46 367,32€ HT options comprises;
 - Pour le lot n°7 : plomberie sanitaire chauffage, l'entreprise HERVE THERMIQUE pour un montant estimé à 49 784,00€ HT;
 - Pour le lot n°8 : carrelage, l'entreprise FILIPPUZZI pour un montant estimé à 26 360,00€ HT;
 - Pour le lot n°9 : peinture, l'entreprise ROLLE pour un montant estimé à 19 646,65€ HT;
 - Pour le lot n°10 : agencement, l'entreprise BURO 52 pour un montant estimé à 9 039,91€ HT.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à ce marché.

à main levée (pour : 17 contre : 3 abstentions : 2)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-010 : PLACE DE SAINT-MICHEL

Le Maire présente le dossier d'aménagement de la place de Saint-Michel estimé par le Cabinet Cardinal à 206 345,00€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le projet du Cabinet Cardinal estimé à 206 345,00€ HT.
- Demander les subventions aux différents services concernant le projet de l'aménagement de la place.
- Autoriser le Maire ou les Maires à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

à main levée (pour : 12 contre : 7 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-011 : NUMEROTATION DE LA MAISON D'HABITATION DE MADAME JACQUINOT SYLVIE

Suite à l'installation de Madame JACQUINOT Sylvie dans la commune déléguée d'Heuilley-Cotton, il est nécessaire de numéroter son habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Numéroter la maison de Madame JACQUINOT Sylvie : 4 chemin de Beauté à Heuilley-Cotton 52190 VILLEGUSIEN LE LAC.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-012 : MOTION POUR L'OPPOSITION D'IMPLANTATION DE FUTURS PARCS EOLIENS

Le Conseil Municipal, après discussion, considérant la saturation des territoires locaux au regard des implantations éoliennes, et la menace qu'elles font peser sur les autres développements économiques et le vie quotidienne des habitants.

Décide de s'opposer à tout projet d'implantation d'éolienne sur le territoire de la commune, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus.

Cette délibération étant valable jusqu'à nouvelle décisions contraire à cet égard.

à main levée (pour : 14 contre : 5 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 14/02/2020

- 2020-013 : ADHESION A LA CHARTE DU PARC NATIONAL

Le Maire présente la charte du Parc national.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Adhérer à la charte du Parc national des forêts.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer toutes pièces relatives à cette adhésion.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 19/02/2020

- 2020-014 : DEMANDE D'AVIS SUR LE PLU DE LA COMMUNE DE BAISSEY

Le Maire présente la demande de la CCAVM de délibérer pour donner un avis sur le PLU de la commune de Baissey.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Donner un avis favorable sur le PLU de la commune de Baissey.

à main levée (pour : 20 contre : 0 abstentions : 2)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 19/02/2020

- 2020-015 : TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE DE VESVRES SOUS PRANGEY

Le Maire présente le devis de la société DUPONT concernant les travaux de voirie sur la commune de Vesvres sous Prangey.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le devis de l'entreprise DUPONT d'un montant de 19 553,30€ pour les travaux de voirie à Vesvres sous Prangey.
- Demander des subventions aux différents services.

UNANIMITE (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 19/02/2020

Complément de compte-rendu:

CHATS ERRANTS

Le Maire fait par du courrier de Monsieur DESCHARMES Jean-Paul concernant les chats errants dans les villages. La commune va voir avec la clinique vétérinaire de Saints-Geosmes pour un projet de convention pour la vaccination, l'identification et la stérilisation des chats errants.

CAMPING

Des travaux pour le camping vont être engagés concernant la piscine et la terrasse du restaurant.

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Le Maire fait part de travaux supplémentaires concernant la réfection de la Mairie à savoir l'enfouissement du réseau téléphone et l'aménagement paysagés des abords.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUE LE JEUDI 5 MARS 2020 A 19H



[Handwritten signature]